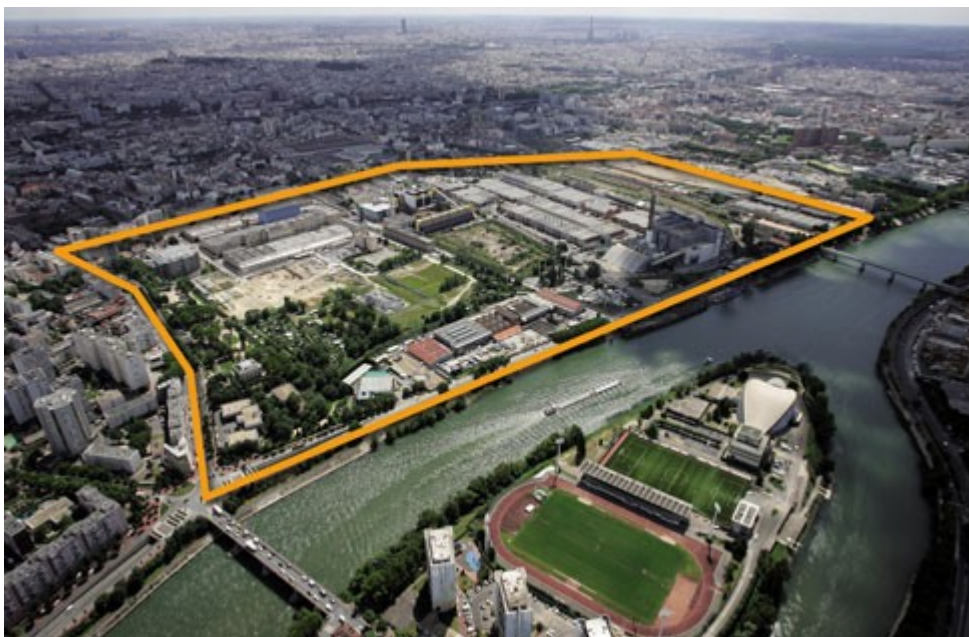


Publié le 4 décembre 2009

Docks de Saint-Ouen : Un éco-quartier de 100 ha aux portes de Paris

Les travaux de construction et d'aménagement d'un éco-quartier de 100 ha sur le site des docks de Saint-Ouen doivent démarrer en 2010. Le projet, piloté par la Sem Séquano Aménagement, vise à reconquérir l'ancienne zone industrielle pour en faire une ville « où il fait bon vivre ».



Mixité sociale et fonctionnelle, durabilité et performances environnementales, éco-mobilité, la Sem [Séquano Aménagement](#) a décidé de faire du réaménagement des docks de Saint-Ouen un exemple. Et pour cause : l'ancienne zone industrielle couvre pas moins de 100 ha sur les bords de Seine, un espace « stratégique » qui représente près d'un quart du territoire de la commune, d'où l'intention d'en faire « une belle ville populaire, où il fait bon vivre », selon les mots du maire, Jacqueline Rouillon.

Désigné, en 2009, éco-quartier par l'Etat et Nouveau Quartier Urbain par la Région Ile-de-France, le projet constitue « une opportunité pour la ville de retrouver l'accès à la Seine, et de répondre à la forte demande en nouveaux logements et en espaces verts », confie Bertille Bourdellon, chargée d'opération pour Séquano.

Un tiers du futur quartier accueillera des constructions neuves répondant au standard bâtiment basse consommation, allant du logement aux équipements collectifs, en passant par des locaux d'activité, des bureaux aux commerces de proximité. Le plan local d'urbanisme, actuellement en cours de révision, prévoit une part de 40 % de logements sociaux par secteur avec une exigence de

mixité sociale à l'îlot voire à l'immeuble, « dans le prolongement de ce que la ville est déjà », rappelle Bertille Bourdellon.

L'agencement urbain mixte permettra quant à lui de réduire les déplacements à la source en favorisant les courtes distances à pied ou en vélo. De même, l'aménagement de voies réservées aux transports doux et la mise en place de services à la mobilité (vélos en libre-service, bus, autopartage autour des pôles de transport en commun) iront dans le sens d'une réduction de l'impact écologique des déplacements.

Dans un souci de qualité de vie, un autre tiers du quartier sera réservé aux espaces verts et espaces publics. Enfin, la dernière partie restera dédiée aux activités existantes et aux grands services urbains de la capitale ([Compagnie parisienne de Chauffage urbain](#), usine de traitement des déchets).

Les premiers travaux de construction et d'aménagements devraient démarrer dès le début de l'année 2010 pour une livraison des premiers logements et bureaux, ainsi que d'une école « Energie zéro » d'ici à 2012. L'année suivante, un parc de 12 hectares en bord de Seine viendra mettre une première touche de vert dans le quartier, parallèlement à la mise en chantier de plus de 1000 logements et de 50 000 m² d'activités.

Par Marie-Anne RAMAZZINA